

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2020)
Heft: 33

Artikel: Modèle de données DM.flex : changement au sein de la direction du programme et état d'avancement des travaux
Autor: Käser, Christoph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-880653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Modèle de données DM.flex – changement au sein de la direction du programme et état d'avancement des travaux

Le modèle de données statique MD.01-MO-CH actuel doit être remplacé par le modèle modulaire DM.flex. Des questions de fond doivent être résolues avant que le passage de l'un à l'autre puisse avoir lieu. Markus Sinniger, qui a dirigé les travaux préliminaires et a suivi le premier test pratique, quittera son poste de directeur du programme à l'été pour partir à la retraite. Christian Grütter prendra sa succession.

Le modèle de données statique actuel de la mensuration officielle, MD.01-MO-CH, doit être remplacé par le modèle modulaire DM.flex. Ainsi, des modifications ne concernant que certains modules du modèle de données pourront être intégrées à l'avenir sans avoir à adapter l'intégralité du modèle.

Changement au sein de la direction du programme

La direction de ce programme¹ – les travaux préliminaires et le passage de MD.01-MO-CH à DM.flex dureront plusieurs années – incombe à l'Office fédéral de topographie swisstopo. Sur le plan organisationnel, la migration est suivie par un collège d'experts baptisé ChangeBoard DM.flex (cf. encadré), présidé par Marc Nicodet, responsable du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» de swisstopo. La direction du ChangeBoard et du programme DM.flex a été assurée par Markus Sinniger jusqu'en juillet 2020. Partant à la retraite à la fin du mois de septembre 2020, il a passé la main à Christian Grütter le 1^{er} août 2020 (cf. page 18). Aussi, j'aimerais adresser ici mes remerciements les plus vifs à Markus Sinniger avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer longuement, toujours dans le meilleur esprit, dans le cadre notamment du programme DM.flex.

Résultats atteints jusqu'à présent

Les travaux et les discussions menés jusqu'à présent sur DM.flex ont permis d'obtenir les résultats suivants²:

- le choix d'opter pour un modèle de données modulaire ne soulève aucune contestation
- les données sont conservées dans plusieurs modèles de données réunis de façon modulaire
- la majorité des modules restera stable aussi longtemps qu'il est possible
- la première version de DM.flex ne subira pas de modifications de contenu majeures par rapport à MD.01-MO-CH; c'est surtout la structure du modèle qui change

- certains éléments «quittent» la mensuration officielle, comme l'attribut «Position de texte» ou la couche d'information «Altimétrie»
- seuls des attributs pouvant être générés ou déduits automatiquement viennent s'y rajouter
- le passage à DM.flex doit permettre d'intégrer dans la MO, par exemple pour les y utiliser via un service Web, des données saisies, mises à jour et gérées par des services extérieurs à la MO
- au niveau de la modélisation des données, DM.flex est déjà décrit en INTERLIS 2
- il sera possible, avec DM.flex, de gérer des hiérarchies de mutations
- un test réalisé dans le canton de Schaffhouse³ a validé le bon fonctionnement de ces changements de fond en pratique; il est suggéré, dans le rapport rédigé à ce sujet, que les besoins connus aujourd'hui soient tous intégrés dans la première version de DM.flex
- de très nombreuses bases légales et prescriptions de niveau fédéral devront être adaptées voire totalement revues en raison du passage à DM.flex.

L'idée de base de DM.flex et du ChangeBoard

C'est un modèle de données flexible pour la mensuration officielle, présentant une grande stabilité et pouvant être modifié rapidement au besoin, afin d'apporter une réponse adéquate au passage au numérique de la société.

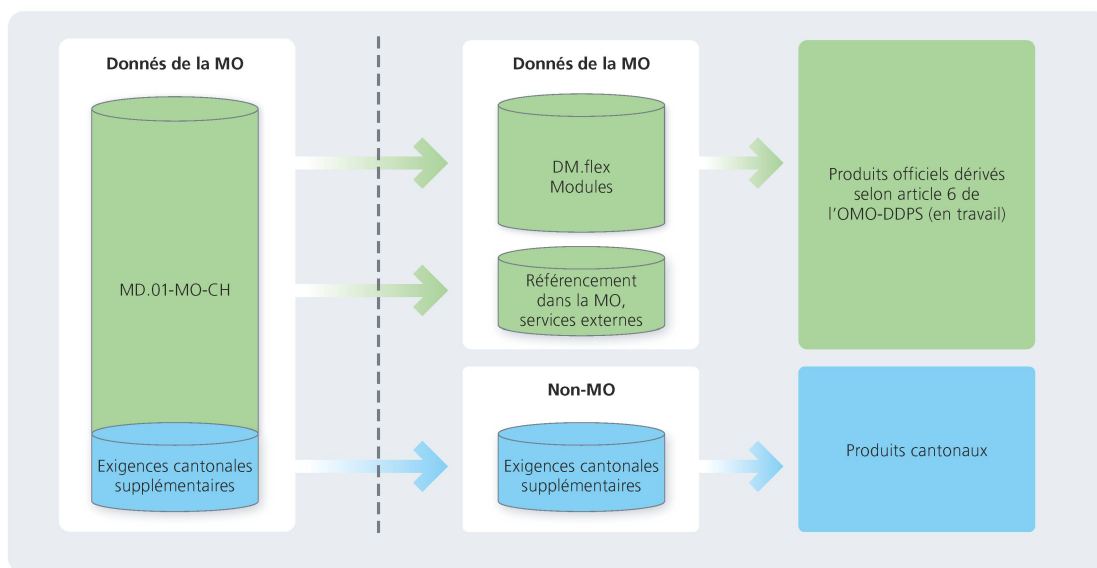
Sur le plan organisationnel, la migration est suivie par le ChangeBoard DM.flex. Ce collège d'experts a aussi pour mission d'élaborer des propositions pour les futurs changements à apporter à DM.flex, d'examiner leur faisabilité et d'établir des bases de décision appropriées pour le service spécialisé qu'est la Direction fédérale des mensurations cadastrales. Il prend en charge les visions, les idées et les propositions concernant le modèle de données qui lui sont soumises et fait lui-même des propositions.

¹ Un programme est défini comme un groupe de projets, programmes partiels et opérations de programme connexes, dont la gestion est coordonnée, afin d'obtenir des avantages qui ne seraient pas possibles s'ils étaient traités isolément. Les projets à l'intérieur d'un programme ont un résultat commun ou un potentiel commun. (Terminologie HERMES, www.hermes.admin.ch)

² Cf. aussi «cadastre» n°31, décembre 2019, p. 11 ss.

³ L'Office de la géoinformation du canton de Schaffhouse assume la responsabilité de la mise à jour de la mensuration officielle et celle de la gestion de l'ensemble des géodonnées du canton.

Figure: le passage de MD.01-MO à DM.flex représenté graphiquement



En résumé et conformément à la représentation graphique, le passage de MD.01-MO-CH à DM.flex entraîne les modifications essentielles suivantes au niveau du modèle de données :

1. les exigences cantonales supplémentaires quittent le modèle de données de la MO
2. les sources de données externes, qu'il est possible d'associer via des services, quittent le modèle de données de la MO
3. le modèle de données restant est repris dans DM.flex, à l'exception de modifications structurelles et de rationalisations telles que le fait de renoncer aux positions des textes
4. les produits et les extraits actuels de la MO doivent pouvoir continuer à être générés dans leur forme largement éprouvée, à partir de DM.flex et de services externes.

Deux variantes sont en lice

La principale question encore en suspens à l'heure actuelle est celle des besoins aujourd'hui connus à intégrer dans la première version de DM.flex. Deux variantes sont débattues à ce propos au sein de la Direction fédérale des mensurations cadastrales. Voici lesquelles :

Variante 1

Une première version de DM.flex est introduite aussi rapidement que possible. Elle ne contient que les modifications structurelles absolument indispensables pour le passage du modèle de données statique au modèle modulaire. D'autres besoins, d'ores et déjà annoncés, doivent être préparés dans l'optique de la première évolution du DM.flex (deuxième version de DM.flex, cinq ans environ après son introduction).

Variante 2

Au-delà des mesures prévues dans la variante 1 pour la migration, la première version de DM.flex doit aussi être imprégnée par la philosophie de la génération d'objets pour les objets divers et la couverture du sol (formation de modules thématiques : bâtiments, forêt, eaux ou agri-

culture, par exemple). Ce résultat doit être obtenu par des adaptations purement structurelles du modèle, de sorte que les données elles-mêmes n'aient pas à être traitées manuellement dans ce cadre. Le passage d'un modèle à l'autre se trouverait ainsi retardé par rapport au calendrier initial, du fait de l'intégration de besoins supplémentaires.

Travaux en cours

Les questions suivantes restent en suspens actuellement au sein de la Direction fédérale des mensurations cadastrales :

1. la discussion concernant les deux variantes n'est pas tranchée; la décision sera prise prochainement
2. la documentation du modèle sera établie au cours de l'été
3. ainsi, la consultation des acteurs concernés à propos de la documentation du modèle pourra encore avoir lieu avant la fin de cette année.

Christoph Käser, dipl.Ing.ETH

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
christoph.kaeser@swisstopo.ch